

TOURNOI NATIONAL B CLUB PONGISTE SAINT PIERRE LA COUR

LES 28 ET 29 NOVEMBRE 2026

REGLEMENT

Article 1 : L'association **CLUB PONGISTE SAINT PIERRE LA COUR** organise les 28 et 29 novembre 2026 son second tournoi **NATIONAL B** de tennis de table.

N° homologation :

Article 2 : Ce tournoi National est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT, sauf les **poussins (les moins de 9 ans)** qui ne peuvent pas participer aux tableaux seniors.

Article 3 : Ce tournoi se déroulera sur **24 tables**, au complexe sportif rue du Maine 53 410 Saint-Pierre La Cour. (Gymnase et Salle Polyvalente).
Les aires de jeux seront de 10m*5m minimum

Article 4 : La salle sera ouverte à partir de 7h00 le samedi pour un début de tableau à 8h30 et à 7h00 le dimanche pour un premier tableau à 8h30. Les finales seront échelonnées pour chacune des journées.

Le pointage des participants se fera **45 min avant le début de chaque tableau.**

Article 5 : Tout (e) joueur (se) devra présenter sa licence 2026-2027, phase 1, avec la mention « certificat médical présenté » à la table de pointage du tournoi. À défaut, il (elle) devra justifier de la validité de sa licence et de la possession du certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique du tennis de table en compétition.

Article 6 : Les balles plastiques **Nittaku 3* 40+** de couleur blanche seront fournies par le club organisateur. Pour l'échauffement, les balles ne sont pas fournies.

Article 7 : La tenue des joueurs sera celle prévue par le règlement de la FFTT. **Les tenues blanches sont interdites.**

Article 8 : Le tournoi sera dirigé pour la partie compétition par Sébastien GASNIER, juge arbitre principal assisté de Christophe BETTON en qualité de Juge Arbitre adjoint et Michel PETITJEAN en qualité de Juge arbitre Spidman.
La partie organisation sera gérée par Anaïs MASSON, présidente du club assistée de Amaël BLIN, secrétaire du club et Alizée MADEC, trésorière du club.

Article 9 : Ce tournoi se disputera par poules de 3 joueurs. Les 2 premiers de chaque poule seront ensuite répartis dans un tableau à élimination directe.

En fonction du nombre des inscriptions, la table des juge-arbitres pourra être amenée à modifier la formule.

Article 10 : Chaque joueur ou joueuse ne peut participer qu'à 2 tableaux par jour au maximum, sauf les féminines qui sont autorisées à participer au tableau TOUTES SERIES DAMES, plus 2 autres tableaux dans la journée du dimanche.

Pour chaque tableau, la limite des inscrits est fixée à 48 joueurs.

Samedi 28 novembre

TABLEAU	INTITULE	TARIF	LIMITE JOUEURS	HEURE DEBUT	HEURE DE FIN THEORIQUE
Tableau A	500 à 699	8 €	48	8h30	17h45
Tableau B	700 à 1399	8 €	48	10h00	19h45
Tableau C	500 à 1999	8 €	48	11h30	19h45
Tableau D	500 à 1099	8 €	48	13h00	20h45
Tableau E	500 à 2399	10 €	48	14h30	20h45
Tableau F	500 à 1599	8 €	48	16h00	21h15

Dimanche 29 novembre

TABLEAU	INTITULE	TARIF	LIMITE JOUEURS	HEURE DEBUT	HEURE DE FIN THEORIQUE
Tableau G	500 à 799	8 €	48	8h30	17h45
Tableau H	500 à 1299	8 €	48	10h00	19h45
Tableau I	500 à 1799	8 €	48	11h30	19h45
Tableau J	800 à 1199	8 €	48	13h00	20h45
Tableau K	TSH	10 €	48	14h30	20h45
Tableau L	TSD	8 €	48	16h00	20h45

Article 11 : Tout joueur absent au 3^e appel de son nom sera éliminé.

Article 12 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive compétente, appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 13 : Le tirage au sort aura lieu 30mn avant le tableau concerné, au Complexe sportif rue du Maine, sous la direction du juge arbitre officiel du tournoi.

Article 12 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Article 13 : Tout joueur éliminé sera tenu d'arbitrer la partie suivante.

Article 14 : Le Comité d'Organisation, après accord avec la table des Juge-Arbitres, se réserve à tout moment le droit de prendre la décision qu'imposerait un incident ou une contestation sur un point non prévu par le présent règlement. Les décisions de la table des Juge-Arbitres seront sans appel.

Article 15 : Le Comité d'Organisation fera en sorte que les journées se déroulent dans les meilleures conditions, toutefois il décline toute responsabilité civile et pénale, pour les accidents corporels, matériels, défaillances physiques, perte ou vol d'objets personnels pouvant survenir durant le tournoi.

Article 16 : Le tournoi est doté de 2530 €. Les vainqueurs de chaque tableau recevront une coupe.

Article 17 : les dotations d'un tableau seront divisées de 75 % si le nombre de participants n'atteint pas 16 joueurs, les dotations d'un tableau seront divisées de 50 % si le nombre de participants n'atteint pas 24 joueurs (sauf tableau L).

Pour le tableau L la dotation sera divisée de 50 % si le nombre de participantes n'atteint pas 12 joueuses.

Article 18 : Les lots ne seront remis que lors du podium à la fin du tableau concerné. Les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association

Article 20 : Les droits d'engagement par journée sont fixés à **8 €** pour les tableaux A, B, C, D, F, G, H, I, J et L.

Les droits d'engagement sont fixés pour les tableaux E et K sont fixés à **10 €**.

Une remise de 1 € sera effectuée pour un joueur ou une joueuse faisant 2 tableaux dans la journée, à l'exception des tableaux E et K.

- 1) **Clôture des inscriptions le Jeudi 26 novembre 2026 à 20h00 pour les deux jours**
 - 2) Le paiement sera à effectuer en ligne via HelloAsso ou à votre arrivée.
 - 3) Pour les joueurs qui participent au tournoi le samedi et le dimanche et qui n'auront pas effectué leur paiement en ligne, les engagements des tableaux seront à régler, **en un seul règlement** lors de votre arrivée le samedi **avec une majoration de 1€ par tableau**.
 - 4) Se faire pointer lors de votre arrivée le samedi et le dimanche.
 - 5) Il ne sera procédé à aucun remboursement. (Sauf cas de force majeure).
 - 6) Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée
- **Si règlement par chèque :** Ordre du chèque : Club Pongiste Saint-Pierre La Cour
- **Si virement :** IBAN du Club : FR7615489047750005858464093
- **Renseignements par téléphone :** Amaël BLIN 06.42.63.34.47, Alizée MADEC 06.16.84.93.33 ou Anaïs MASSON 06.22.66.58.86

Article 21 : Dotations du tournoi

TABEAU	INTITULE	DOTATION 1ER	DOTATION 2°	DOTATION 3° ET 4°
Tableau A	500 à 699	40.00 €	20.00 €	10.00 €
Tableau B	700 à 1399	60.00 €	30.00 €	15.00 €
Tableau C	500 à 1999	100.00 €	50.00 €	25.00 €
Tableau D	500 à 1099	50.00 €	25.00 €	15.00 €
Tableau E	500 à 2399	200.00 €	100.00 €	50.00 €
Tableau F	500 à 1599	80.00 €	40.00 €	20.00 €
Tableau G	500 à 799	40.00 €	20.00 €	10.00 €
Tableau H	500 à 1299	60.00 €	30.00 €	15.00 €
Tableau I	500 à 1799	100.00 €	50.00 €	25.00 €
Tableau J	800 à 1199	50.00 €	25.00 €	15.00 €
Tableau K	TS Hommes	350.00 €	175.00 €	75.00 €
Tableau L	TS Dames	150.00 €	75.00 €	30.00 €

Article 21 : La participation au tournoi implique de fait l'acceptation sans réserve de ce règlement.

